

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Réf. 130000007065/D

N° rév. 1.1

StoFluid 2K-PUR

Date de révision 11.01.2019

Date d'impression 20.01.2019

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial StoFluid 2K-PUR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Diluant

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Sto AG Schweiz
Südstrasse 14
CH - 8172 Niederglatt
Téléphone: 044 851 53 53
Télécopie: 044 851 53 00
www.stoag.ch

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS Schweiz

Sto SE & Co. KGaA
Département TIQ Qualitätssicherung
e.volz@sto.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Schweiz

Heures d'ouverture
7.30 - 12.00 / 13.00 - 16.30
Tél. 0041 - 44 - 851 - 54 44
Hors d'heures d'ouverture
Tél. 0044 - 1235 - 239 - 670
Tox Info Suisse
Tél. 0041-44-251-51-51
Numéro abrégé: 145 (www.toxi.ch)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Toxicité spécifique pour certains H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

organes cibles - exposition
unique, Catégorie 3, Système
nerveux central

Toxicité spécifique pour certains
organes cibles - exposition
unique, Catégorie 3, Système
respiratoire

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Danger par aspiration, Catégorie 1

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les
voies respiratoires.

Danger à long terme (chronique)
pour le milieu aquatique,
Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de
pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne
des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces
chaudes, des étincelles, des flammes nues et de
toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements
de protection/ un équipement de protection des
yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement
un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les
cheveux): Enlever immédiatement tous les
vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou
se doucher.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

Elimination:

P501

Rapporter le contenu/le contenant à une entreprise d'élimination de déchets agréée ou à un point de collecte communal.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acétate de n-butyle
Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% w/w)
xylène (mélange d'isomères)	1330-20-7 215-535-7 01-2119488216-32-XXXX	Flam. Liq.3; H226 Acute Tox.4; H332 Acute Tox.4; H312 Skin Irrit.2; H315 Note C	≥ 20 - < 25
Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques	64742-95-6 01-2119455851-35-XXXX	Asp. Tox.1; H304 Flam. Liq.3; H226 STOT SE3; H335, H336 Aquatic Chronic2; H411 Note H (Table 3.1), Note P Le numéro CAS n'est plus indiqué dans le répertoire REACH, mais il est encore utilisé pour l'identification dans d'autres domaines.	≥ 12,5 - 20
éthylbenzène	100-41-4 202-849-4 01-2119489370-35-XXXX	Flam. Liq.2; H225 Asp. Tox.1; H304 Acute Tox.4; H332 STOT RE2; H373 Aquatic Chronic3; H412	≥ 5 - < 10
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 01-2119485493-29-XXXX	Flam. Liq.3; H226 STOT SE3; H336	≥ 20 - < 25
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6 203-603-9 01-2119475791-29-XXXX	Flam. Liq.3; H226 STOT SE3; H336	≥ 20 - < 25

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

--	--	--	--

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Inhalation	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Demander conseil à un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder tranquille. Ne PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Pas d'information disponible.
Risques	En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	Traiter de façon symptomatique. Pas d'information disponible.
------------	--

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
--------------------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

Moyens d'extinction
inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Jet d'eau à grand débit

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂)

Oxydes d'azote (NO_x)

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

Conseils supplémentaires

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Enlever toute source d'ignition.

Assurer une ventilation adéquate.

Ne pas respirer les vapeurs.

Entrée interdite à toute personne étrangère au service.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une
manipulation sans danger

Observer les réglementations de la protection du travail.

Éviter la formation d'aérosols.

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition au poste de travail.

Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

Toutes les pièces métalliques des mélangeurs et des machines de mise en oeuvre doivent être mises à terre.
Le port de chaussures et de vêtements antistatiques est recommandé.
Utiliser un outillage ne provoquant pas de d'étincelles.

Mesures d'hygiène

Ne pas respirer les pulvérisations, vapeurs.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
après laver les mains utiliser une crème grasse
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine.
Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer.
Entrée interdite à toute personne étrangère au service.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir à l'écart des matières combustibles.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Composants		No.-CAS
Base	Type:	Paramètres de contrôle
acétate de n-butyle		123-86-4
CH SUVA	valeur moyenne d'exposition	480 mg/m ³
CH SUVA	valeur moyenne d'exposition	100 ppm
Conseils supplémentaires:	National Institute for Occupational Safety and Health	

Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

	professionnelles Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.	
CH SUVA	valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée	960 mg/m ³
CH SUVA	valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée	200 ppm
Conseils supplémentaires:	National Institute for Occupational Safety and Health Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.	
xylène (mélange d'isomères)		1330-20-7
CH SUVA	valeur moyenne d'exposition	435 mg/m ³
CH SUVA	valeur moyenne d'exposition	100 ppm
CH SUVA	valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée	870 mg/m ³
CH SUVA	valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée	200 ppm
Conseils supplémentaires:	Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé.	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6
CH SUVA	valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée	275 mg/m ³
CH SUVA	valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée	50 ppm
Conseils supplémentaires:	Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.	
CH SUVA	valeur moyenne d'exposition	275 mg/m ³
CH SUVA	valeur moyenne d'exposition	50 ppm
Conseils supplémentaires:	Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.	
Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques		64742-95-6
CH SUVA	valeur moyenne d'exposition	525 mg/m ³
éthylbenzène		100-41-4
CH SUVA	valeur moyenne d'exposition	220 mg/m ³
CH SUVA	valeur moyenne d'exposition	50 ppm
Conseils supplémentaires:	Otoxicité et bruit Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé.	
CH SUVA	National Institute for Occupational Safety and Health valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée	220 mg/m ³
CH SUVA	valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée	50 ppm
Conseils supplémentaires:	Otoxicité et bruit	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée.
Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé.
National Institute for Occupational Safety and Health

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition au poste de travail, porter des appareils respiratoires.

Il faut prévoir un point de lavage/de l'eau pour le nettoyage des yeux et de la peau.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- | | |
|----------------------------------|---|
| a) Protection des yeux/du visage | Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166 |
| b) Protection de la peau | |
| Protection des mains | Délai de rupture: 480 min
Epaisseur minimale: 0,4 mm
Gants en caoutchouc nitrile, par exemple: KCL 730 Camatril® Velours (Käthele-Cama-Latex GmbH, Hotline: 0049(0)6659-87-300, www.kcl.de) ou de gants équivalents.
Les surfaces de la peau entrant en contact avec le produit doivent être enduites de crème de protection. Ces crèmes ne doivent en aucun cas être utilisées après un contact. |
| | Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre. |
| Protection du corps | Protection préventive de la peau
Vêtements de protection à manches longues
Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées. |
| c) Protection respiratoire | En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Filtre provisoire :
Filtre combiné A-P2
Protection respiratoire conforme à EN 14387. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- | | |
|-------------------|--|
| Conseils généraux | Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
|-------------------|--|

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide
Couleur	divers
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Donnée non disponible
Point d'éclair	25 °C Méthode: coupelle fermée
Taux d'évaporation	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Donnée non disponible
Densité	env. 0,9 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	Donnée non disponible
Propriétés explosives	Non explosif Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

Propriétés comburantes Non applicable

9.2 Autres informations

Séparation par solvants <3 % (v)

Temps d'écoulement env. 10 - 12 s
Section transversale: 4 mm

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Sources directes de chaleur.
En plein soleil pendant une période de temps prolongée.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Acides forts et bases fortes
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Température de décomposition Donnée non disponible

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

Toxicité aiguë par voie cutanée

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

|| xylène (mélange d'isomères):

Toxicité aiguë par inhalation

Nocif par inhalation.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Nocif par contact cutané.

|| éthylbenzène:

Toxicité aiguë par inhalation

Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

|| xylène (mélange d'isomères):

Provoque une irritation cutanée.

|| Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

|| acétate de n-butyle:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

Voies d'exposition	Inhalation
Evaluation	Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques:

Voies d'exposition	Inhalation
Evaluation	Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somnolence ou vertiges.

acétate de n-butyle:

Voies d'exposition	Inhalation (vapeur)
Evaluation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Evaluation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
------------	--

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

éthylbenzène:

Evaluation	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
------------	--

Toxicité par aspiration

Produit:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

éthylbenzène:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Informations générales

L'exposition aux vapeurs de solvants de la préparation au delà des limites d'exposition définies peut conduire à des effets adverses pour la santé.
Comme p.ex. : irritation des muqueuses, irritation du système respiratoire, effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central. Symptômes et indications: céphalées, vertiges, épuisement, asthénie musculaire, étourdissements et dans des cas extrêmes, perte de conscience.
Un contact prolongé ou répété avec le produit attaque les lipides de la peau et peut provoquer des dommages non allergiques par contact (dermite de contact) et/ou une résorption des tissus.
Des projections de liquide peuvent provoquer une irritation et des dommages réversibles au niveau des yeux.

Information supplémentaire

Produit:

Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons Donnée non disponible

Composants:

Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 9,22 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 6,14 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité Donnée non disponible

Composants:

Hydrocarbures, C9, teneur en aromatiques:

Biodégradabilité dégradable rapidement

acétate de n-butyle:

Biodégradabilité dégradable rapidement
Biodégradation: > 90 %
Durée d'exposition: 28 jr

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation Donnée non disponible

Composants:

acétate de n-butyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau log Pow: 2,3
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau log Pow: 0,43 (20 °C)

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	L' utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation exacte des déchets produits. Pour l'utilisation recommandée, le code OMoD peut être choisi conformément aux listes pour le mouvement des déchets (LMoD). Les quantités fractionnées et restantes peuvent être réutilisées. Les restes de liquides sont des déchets dangereux et ne doivent en aucun cas être déversés dans les égouts. Ils doivent être déposés dans un centre local de collecte de substances problématiques.
Emballages contaminés	Recyclage des emballages vides.
Code OMoD pour les produits non utilisés	14 06 03* autres solvants et mélanges de solvants (*) Déchets spéciaux au sens de l'ordonnance du DETEC concernant les listes pour le mouvement des déchets (RS 814.610.1)

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADN	1993
ADR	1993
RID	1993
IMDG	1993
IATA	1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (XYLÈNES)
ADR	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (XYLÈNES)
RID	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

(XYLÈNES)

IMDG

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

(xylenes)

IATA

Flammable liquid, n.o.s.

(xylenes)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN 3

ADR 3

RID 3

IMDG 3

IATA 3

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage III

Code de classification F1

Numéro d'identification du danger 30

Étiquettes 3

ADR

Groupe d'emballage III

Code de classification F1

Numéro d'identification du danger 30

Étiquettes 3

Code de restriction en tunnels (D/E)

RID

Groupe d'emballage III

Code de classification F1

Numéro d'identification du 30

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

danger

Étiquettes 3

IMDG

Packaging group III

Labels 3

EmS number F-E, S-E

IATA

Packaging group III

Labels 3

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement non

ADR

Dangereux pour l'environnement non

RID

Dangereux pour l'environnement non

IMDG

Marine polluant no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques Ces informations ne sont pas disponibles.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques Non applicable

Conseil supplémentaire

ADR ADR : jusqu'à 5 litre par emballage intérieur. Transport en quantité limitée selon ADR 3.4.

IMDG IMDG : jusqu'à 5 litre par emballage intérieur. Transport en quantité limitée selon IMDG code 3.4.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV (composés organiques volatils)

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV) 100 %

Autres réglementations

Observer les réglementations de la protection du travail.

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, SR 822.115) : les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans révolus ne doivent pas manipuler cette substance/préparation, si l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ou le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) n'a pas accordé de dérogation en ce sens.
Ordonnance sur la protection de la maternité (SR 822.111.52) : les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent manipuler cette substance/préparation que si un spécialiste démontre, sur la base d'une évaluation des risques en rapport avec les activités et les mesures de protection adoptées, que l'exposition à la dite-substance/préparation n'entraîne aucune atteinte à la santé de la mère et de l'enfant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Les résultats de l'évaluation de la sécurité des substances figurent dans la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les modifications par rapport à la version précédente sont repérées dans la marge de gauche.

Les informations données par cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et respectent la législation nationale et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient cependant à notre connaissance et à notre contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences des lois. Les informations données dans la présente fiche décrivent les exigences de sécurité relatives à notre produit mais ne donnent pas la garantie des propriétés de celui-ci.

Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 : Nocif par contact cutané.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

H315	: Provoque une irritation cutanée.
H332	: Nocif par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations L'évaluation a été réalisée sur la base de l'article 6, point 5, et de l'annexe I de l'ordonnance (CE) n° 1272/2008.

Temporairement et jusqu'à épuisement de nos stocks, il se peut que vous constatiez des différences entre le marquage sur les emballages et les indications de la fiche de sécurité. Nous vous

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

StoFluid 2K-PUR

prions de nous en excuser.

Service émetteur

Département TIQS
Sto SE & Co. KGaA Stühlingen
e.volz@sto.com

Code du produit
CH / FR

PROD3880